



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

COMITÉ MINISTÉRIEL CONJOINT
DES
CONSEILS DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE ET DU FONDS
SUR LE
TRANSFERT DE RESSOURCES RÉELLES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT



1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433

Téléphone : (202) 458-2980

Fax : (202) 522-1618

Washington, le 18 avril 2015

1. Le Comité du développement s'est réuni aujourd'hui, 18 avril, à Washington.
2. L'économie mondiale croît un peu plus rapidement qu'en 2014, mais les taux de croissance varient énormément d'un pays à l'autre. Nous continuons de faire preuve de vigilance à l'égard des risques liés à l'instabilité potentielle des marchés financiers, aux fluctuations des taux de change, du prix du pétrole et des cours d'autres produits de base, et au manque de dynamisme du commerce international. Tandis que certains pays à revenu intermédiaire connaissent un fléchissement de leur croissance, les pays à faible revenu continuent d'enregistrer, dans leur ensemble, des taux de croissance satisfaisants. Nous invitons le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) à soutenir les efforts déployés par les pays pour stimuler une croissance solidaire et la création d'emplois et renforcer leur capacité d'adaptation aux chocs défavorables en vue de réduire la pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée de façon durable tout en préservant les progrès si difficilement accomplis dans ces domaines.
3. Globalement, la faiblesse des prix du pétrole et des produits de base se traduira par un important rééquilibrage des revenus réels au détriment des pays exportateurs de pétrole et au profit des pays importateurs, ainsi que par un effet positif net sur la croissance des pays en développement. Cette situation complique la tâche des dirigeants des pays exportateurs de pétrole, mais crée aussi un environnement propice à la réforme des subventions et de la fiscalité en faveur d'une croissance plus solidaire et plus durable. Nous exhortons le FMI et le Groupe de la Banque mondiale à aider les pays durement touchés par la baisse des recettes d'exportation, des recettes fiscales ou des envois de fonds et à dispenser des conseils sur la tarification de l'énergie et l'utilisation des énergies propres.
4. Durant cette année cruciale, la communauté internationale définira sa vision et son programme en matière de développement pour les 15 prochaines années. Nous attendons avec intérêt la Troisième conférence sur le financement du développement qui se tiendra à Addis-Abeba en juillet, étape majeure du processus visant à définir le cadre de financement du programme de développement pour l'après-2015, y compris les Objectifs de développement durable (ODD). Nous félicitons le Groupe de la Banque mondiale, le FMI, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement et la Banque interaméricaine de développement de travailler en étroite collaboration sur ce dossier. Nous nous réjouissons aussi de la participation spéciale du Secrétaire général et d'autres hauts responsables des Nations Unies, et des dirigeants des banques multilatérales de développement à cette réunion du Comité du développement. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale à veiller à la robustesse technique des objectifs et des cibles et à renforcer les capacités statistiques des pays pour favoriser le développement et assurer le suivi des progrès réalisés vers la réalisation des ODD et des objectifs du Groupe de la Banque mondiale.

5. Les objectifs du Groupe de la Banque mondiale consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée — dans le cadre plus large de la viabilité sociale, économique et environnementale — sont pleinement conformes aux ODD. La réalisation des ODD exige une vision porteuse de transformations qui s'inspire des enseignements tirés des OMD et combine toutes les sources de financement possibles, y compris grâce à un usage plus efficace et plus catalyseur de l'aide publique au développement, surtout au profit des populations les plus pauvres. D'autres mesures s'inscrivent dans cette démarche : le renforcement de la mobilisation des ressources nationales, la bonne gestion des finances publiques et la lutte contre les opérations financières illégales ; la promotion des financements et investissements privés ; la coordination de l'action consacrée aux questions d'intérêt mondial. Nous attendons du FMI et du Groupe de la Banque mondiale qu'ils continuent de travailler en collaboration avec les autorités nationales, les Nations Unies, les institutions multilatérales, les organismes bilatéraux, la société civile et le secteur privé, ainsi qu'avec les nouvelles institutions de développement, dans le cadre de leurs missions respectives.
6. Nous nous félicitons des efforts entrepris pour développer les marchés financiers nationaux, améliorer la réglementation et les cadres d'action des pouvoirs publics pour gérer les risques et stimuler les investissements provenant de sources de financement traditionnelles et non traditionnelles, institutionnelles, publiques et privées, ainsi que la recherche de solutions novatrices aux problèmes d'envergure mondiale. L'IFC et la MIGA ont un rôle propre et essentiel à jouer pour inciter le secteur privé à mettre en œuvre cet ambitieux programme.
7. Nous appelons instamment le Groupe de la Banque mondiale à accroître son soutien au développement et au financement d'infrastructures durables, à la mise en place d'un environnement favorable à la mobilisation des financements privés à long terme en faveur de projets rentables, et au renforcement des partenariats publics et privés, grâce par exemple au Mécanisme mondial de financement des infrastructures (GIF), récemment approuvé.
8. L'intervention rapide de l'IDA et de l'IFC durant la crise Ebola, en collaboration avec d'autres partenaires, a fortement contribué à endiguer et atténuer l'épidémie. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale à continuer de soutenir les pays touchés durant la phase de redressement. À plus long terme, nous invitons le Groupe de la Banque mondiale à étudier, avec d'autres acteurs internationaux, les possibilités offertes par un mécanisme de financement de la riposte aux pandémies visant à mobiliser et à démultiplier l'impact des ressources publiques et privées (y compris les mécanismes d'assurance) pour mettre des fonds rapidement à la disposition des pays touchés par une épidémie en s'appuyant sur de solides plans de préparation à ce type de situation. Nous félicitons le FMI d'avoir apporté son soutien aux pays frappés par l'épidémie d'Ebola et d'avoir créé le Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes. Nous nous réjouissons de la démarche du Mécanisme de financement mondial à l'appui de l'initiative « Toutes les femmes, tous les enfants » dont le lancement aura lieu à Addis-Ababa. Nous notons aussi combien il est important de lutter contre la faim et la malnutrition.
9. Le renforcement et l'accélération de l'action en faveur de l'égalité hommes-femmes sont au cœur d'une vision globale du développement durable. Nous nous réjouissons à la perspective de la refonte, cette année, de la stratégie en matière de genre et d'égalité des sexes et de son application dans le contexte d'une approche commune à toutes les entités du Groupe de la Banque mondiale.
10. La réalisation des ODD exigera aussi que les pays relèvent les défis posés par le changement climatique et les catastrophes naturelles et parviennent à faire face aux conséquences de ces phénomènes. Nous félicitons le Groupe de la Banque mondiale pour sa détermination à prendre systématiquement en compte la problématique du développement à faible intensité de carbone ainsi que la gestion des risques de catastrophes tout en continuant de se concentrer sur sa mission consistant à mettre fin à la pauvreté. Nous l'encourageons à redoubler d'efforts et accroître ses financements pour contribuer au succès de la vingt-et-unième

Conférence des parties de la CCNUCC qui se tiendra à Paris. Nous prenons note des travaux réalisés par le FMI et le Groupe de la Banque mondiale pour trouver des solutions appropriées, fondées sur les mécanismes du marché, et concevoir des réformes judicieuses en matière de politique énergétique.

11. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale à poursuivre la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie et à achever les réformes connexes, y compris l'Examen des dépenses, afin de mettre efficacement son savoir et ses ressources financières à la disposition de ses clients. Nous nous réjouissons aussi des consultations en cours sur le projet de Cadre environnemental et social de la Banque mondiale et le nouveau Cadre de passation des marchés. Nous soulignons combien il importe de mettre en œuvre les nouveaux cadres de manière concrète, avec des moyens suffisants, tout en renforçant les capacités des pays et en protégeant tant les populations que l'environnement.
12. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale de continuer à contrôler attentivement la qualité de son portefeuille, à renforcer la collaboration dans l'ensemble de l'institution en privilégiant l'obtention de résultats au plan du développement, à promouvoir la coopération Sud-Sud, à apporter une aide efficace dans les situations de fragilité et aux petits États, et à soutenir la coopération régionale. Nous soulignons combien il est important que le FMI et le Groupe de la Banque mondiale fournissent, dans la mesure du possible, un important soutien aux pays en crise du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et d'autres régions. Nous invitons aussi instamment le Groupe de la Banque mondiale à renforcer son action dans les pays à revenu intermédiaire pour les aider à mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée de façon durable. Nous attendons avec intérêt l'examen de diverses options visant à accroître la capacité de financement de l'IDA tout en axant l'effort sur les pays les plus pauvres.
13. Nous prenons note des progrès réalisés à ce jour par le Conseil dans le cadre de l'Examen de la répartition du capital en 2015. Nous attachons une grande importance à ces examens réguliers¹, conformément aux principes convenus. Nous attendons du Conseil qu'il poursuive ses travaux sur l'Examen de 2015 et s'engage à les terminer d'ici aux Assemblées annuelles d'octobre prochain.
14. La prochaine réunion du Comité du développement aura lieu à Lima (Pérou) le 10 octobre 2015.

¹ En 2010, les Gouverneurs ont convenu de procéder, tous les cinq ans à compter de 2015, à des examens périodiques de la répartition du capital de la BIRD et de l'IFC et ont apporté les précisions suivantes : « Lors de chaque examen, le Conseil des Gouverneurs mesurera le poids de chaque membre dans l'économie mondiale, passera en revue les contributions à la mission de développement du Groupe de la Banque mondiale et évaluera les progrès accomplis dans le sens d'une répartition équitable des droits de vote entre pays membres développés et pays membres en développement. Ces examens auront lieu à intervalles réguliers, mais la répartition du capital ne sera pas nécessairement modifiée à chaque examen : elle le sera uniquement lorsque les actionnaires, par l'intermédiaire du Conseil des Gouverneurs, décideront, sur la base des résultats de l'examen, qu'un ajustement s'impose. (DC2010-0006, 19 avril 2010). »